Extraits de revues ou livres évoquant l'action d'Antoine de Mauclerc

LORIENT SOUS LOUIS XIV

de H.F. BUFFFT

« Lorsque Toussaint Bazin expulsa (de l'enclos)en 1700 la majeure partie de la population, il la jeta sans réflexion sur la lande du Faouédic, abandonnant au hasard le soin de régler son malheureux sort. La Compagnie (des Indes) NDR s'en désintéressait. La Marine, au contraire, en la personne de l'ordonnateur, pensait depuis un an déjà à créer hors de l'Enclos une véritable ville. Antoine de Mauclerc avait chargé l'ingénieur Traverse de dresser un plan de lotissement du terrain et avait écrit lui-même à Versailles pour que le Roi en fit l'acquisition, disant qu'avec le bénéfice à faire sur les parcelles on gagnerait de quoi bâtir une petite église. Louis XIV avait refusé. (...) Quand, en 1700, la population fut chassée de l'Enclos par la Compagnie des Indes-Orientales, il se groupa bientôt dans la lande du Faouédic plus de 1.000 personnes qui ne pouvaient trouver place dans la chapelle de l'arsenal et devaient aller à Plœmeur. Comme elles n'avaient quère envie de faire une lieue et plus de mauvais chemins, elles n'entendaient jamais la messe, manquaient d'instruction religieuse et mouraient sans les sacrements. On décida donc de construire une église tréviale, où l'on célébrerait les baptêmes, les mariages et les enterrements, où un prêtre, choisi par le recteur de Plœmeur, aurait qualité de curé et prêcherait en français pour le peuple qui n'entendait rien aux prônes bretons.(...) Antoine de Mauclerc jugea prudent de commencer à bâtir, pensant que l'achèvement de l'église entraînerait la fondation de la paroisse. »

Revue maritime el coloniale, septembre 1878, février 1879 P 121

Antoine de Mauclerc, mort à Paris le 10 juillet 1703, eut pour successeur en titre le commissaire ordonnateur Du Guay, du port de Rochefort, nommé au mois de septembre ou d'octobre 1703. Mais, retenu en ce dernier port par les affaires de service, puis nommé intendant iles iles d'Amérique, au mois de juillet 1704, ce troisième ordonnateur lorientais ne mit, en définitive, jamais les pieds à Lorient1 . Charles de Clairambault, commissaire ordonnateur à Brest, fut le véritable successeur de Mauclerc

LORIENT ARSENAL ROYAL.

P 306 307

... Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette étude, on a vu figurer le nom d'Antoine de Mauclerc ; résumons rapidement l'œuvre de cel ordonnateur. De Mauclerc, qui avait assisté à l'introduction des premiers vaisseaux du Roi dans le port de Lorient à la fin de l'année 1690 ', est appelé à succéder à Claude Ceberet, premier ordonnateur de Lorient, au commencement de l'année 1696; il ne borne pas son travail, sa sollicitude à administrer les affaires courantes de la marine royale: il étudie le port confié à ses soins, il en comprend les avantages, et bientôt, cette sollicitude s'étend vers l'avenir. Par les services considérables que la marine royale venait d'obtenir du port de Lorient, malgré des moyens défectueux et insuffisants, de Mauclerc entrevit ceux qu'elle en pourrait tirer le jour, qu'une illusion trompeuse lui fit croire rapprochée, où l'autorité se déciderait à consacrer, à l'obscur arsenal breton un de ces millions qui avaient été prodigués sous ses yeux sur les bords de la Charente. De là, son impatience de séparer les deux établissements de marine installés dans l'arsenal du Scorff, en transférant soit dans la rivière de Nantes, soit dans le golfe du Morbihan, à Indret, à Paimboeuf ou à Locmariaker, la Compagnie des Indes orientales (1698). Obligé de renoncer à ce projet, et, d'un autre côté, ne pouvant se résoudre à proposer d'abandonner un port dont les hommes les plus compétents comprenaient et affirmaient hautement l'utilité, de Mauclerc trouve le moyen de concilier les nécessités présentes en attendant des temps plus favorables. De concert avec l'ingénieur du Roi Traverse, il combine et il transmet à Versailles un projet d'arsenal complet, établi de telle sorte qu'il pourrait se raccorder aux édifices de la Compagnie, le jour, désormais peu éloigné, où celle-ci aurait à quitter le Scorff.

Et réparant une grave négligence de la Compagnie, de Mauclerc joint au projet d'arsenal, par imitation de ce qui avait eu lieu à Rochefort, le plan d'une ville à construire sur les terres adjacentes, c'est-à-dire, sur la lande du Faouëdic, où s'établiraient la population actuelle accumulée dans l'Enclos et les particuliers journellement attirés par les travaux de celte ruche humaine (1699). Le plan d'un arsenal complet répondait aux intentions ouvertement manifestées de Louis XIV; mais la pénurie de sou trésor et le mauvais vouloir du ministre Jérôme de Pontchartrain s'opposèrent à ce qu'il: lui fût accordé môme un commencement d'exécution. Les intelligents efforts de Mauclerc pour dégager la marine

royale du contact de la Compagnie et développer ses ressources et ses moyens d'action, demeurèrent donc infructueux; son initiative fut mieux récompensée de l'autre côté de la muraille de l'Enclos.

En l'année 1700, à la suite d'une cruelle épidémie qui décima Hennebont, Ploemeur et Lorient, un grand nombre d'habitants de l'Enclos se virent forcés, d'évacuer cet établissement ; de Mauclerc se mit à la tête des émigrants ; il fut avec eux s'établir à l'extérieur de la grande muraille, sur la lande du Faouëdic. Le mouvement considérable occasionné par l'installation de cette colonie, fit sentir la nécessité de lui procurer une organisation; il parait résulter de la correspondance ministérielle que l'inspecteur général des compagnies franches de la marine, Jean Cherouvrier des Grassières; fut le premier instigateur d'un projet d'église mais elle fournit aussi la preuve que les vues de Mauclerc à ce sujet furent plus étendues, puisque, au lieu d'une simple église succursale qui devait laisser les Lorientais sous la dépendance de Ploemeur, dépendance considérée comme gênante sous tous les rapports, il-tendit à rompre cette relation par l'érection d'une paroisse particulière qui devait, on l'a dit, procurer à Lorient un principe d'organisation municipale.

P 309

Il résulte, au contraire d'une lettre ministérielle du 10 juin 1705, qu'après la mort de Mauclerc on retomba dans la confusion des premiers moments; mais enfin, par ce qui vient d'être dit, il convient d'attribuer à ce haut fonctionnaire l'initiative d'une transformation, d'une amélioration matérielle qui fut le prélude d'une organisation prochaine de la population lorientaise au point de vue religieux, administratif et judiciaire, organisation dont nous aurons à entretenir le lecteur dans la troisième partie de cette étude.

Le nom d'Antoine de Mauclerc a donc acquis droit de cité à Lorient. Cependant, par un regrettable oubli, dont les exemples ne sont que trop fréquents, les édiles lorientais de 1763 supprimèrent le nom de Mauclerc que le vulgaire avait jusqu'alors donné à la rue où notre ordonnateur avait construit son habitation en 1700, pour lui substituer celui d'Étienne Perault qui, lui-même, fut éphémère, caries services rendus par ce premier maire de Lorient ne le sauvèrent pas de l'ostracisme de 1792, dont le résultat fut d'effacer tous les noms historiques portés par les rues et les places de la ville. Actuellement, l'ancienne rue de Mauclerc et Perault se nomme rue de la Mairie.

P675 676

Il en fut de même pour la translation du siège de l'Amirauté de Vannes à Lorient, malgré l'évidence des inconvénients que les ordonnateurs de Mauclerc et de Clairambault ne cessèrent de démontrer à Versailles. Ces deux ordonnateurs, à l'affût de tout ce qui pouvait être utile aux Lorientais, ne négligèrent pas les questions d'édilité. Dès l'année 1700, on tenta l'application sur la lande du Faouëdicdn plan de ville tracé par Traverse ; de Mauclerc étant mort, la confusion s'introduisit dans la construction des nouvelles maisons ; le comte de Pontchartrain prescrivit, en 1705, l'établissement d'un plan officiel d'alignement et d'ouverture de rues Langlade (...)

A partir de l'année 1700, c'est-à-dire après une grande émigration d'habitants de l'arsenal, en tête de laquelle nous avons cité les chefs de la marine de Mauclerc, de Beauregard, de Merville, etc., l'axe de la cité lorientaise renfermée jusqu'alors dans l'Enclos se trouva déplacé

P308/704

Jusqu'alors, les voies des forsbourgs de Lorient, autres que les chemins primitifs dont nous venons d'indiquer les directions, avaient été ouvertes suivant le caprice ou l'intérêt du propriétaire et des particuliers ; il ne serait pas impossible qu'en 1700 il ne fut pas dérogé au droit commun, et que ce fut par un effet de la volonté de Pierre Dondel, sénéchal de Vannes, que furent assignés l'alignement du terrain par lui vendu à de Mauclerc en 1700, et l'emplacement de l'église, du cimetière et du presbytère qu'il concéda aux habitants de Lorient en 1702. , Mais on ne doit pas perdre de vue que l'ordonnateur de Mauclerc était subdélégué de l'intendant de Bretagne, à Lorient et au Port-Louis *; qu'il avait dans ses attributions la police de la voirie de Lorient, c'est-, : à-dire tout ce qui intéressait l'ordre, la sécurité et la salubrité publics ; qu'à ce litre il eut la faculté et môme le devoir de prescrire des mesures pour l'alignement des édifices et l'ouverture de nouvelles rues sans être tenu de recourir à l'intervention ni d'obtenir l'assentiment des habitants ou des propriétaires du sol. Quoi qu'il en soit, la rue parallèle à la muraille de l'Enclos où de Mauclerc construisit sa maison, rue relativement large dont on retrouve encore le tracé à ses deux extrémités, la rue de la Mairie au Nord et celle des Bffns-Enfants au Sud ; et l'emplacement de l'église, à égale distance de chacune des deux portes de l'Enclos, à peu près au centre • de ce qui formait alors la lande du Faouëdic : ces deux faits, disonsnous, indiquent l'adoption d'un plan d'ensemble, et nous sommes disposé à y voir l'action directe de l'autorité représentée par de Mauclerc, à la fois ordonnateur de la marine et subdéléqué de

l'intendant dé Bretagne, plutôt que l'initiative privée de Pierre Dondel, dont les concessions de terrains n'avaient été séparées jusqu'alors que par des ruelles ou de simples passages pour piétons, comme il eu existe encore dans les anciens quartiers de Lorient.

....

Histoire de la fondation de Lorient, p. 265.

Voici un document extrait des archives du port de Lorient, daté du 16 décembre 1699, qui permet de croire que l'épidémie d'Hennebont et de Lorient était une importation d'Amérique : • De par le Roy, — Sa Majesté estant informée que les ordres qu'elle a donné pour em- • pescher que la maladie contagieuse qui est aux isles d'Amérique ne se communique dans « le royaume par les vaisseaux qui en reviennent ne sont pas suffisants pour prévenir ce < malheur si on laisse la liberté aux barques, batteaux, chaloupes et autres petits bastimens « des ports des isles de Groa et de Belle-Isle et des environs d'aller à bord de ces vaisseaux < dans le temps qu'ils mouillent devant ces isles, etc..., Sa Majesté a fait et fait trés-ex presses inhibitions et deffences aux maistres et esquipages des dites -barques, batteaux, • chaloupes et autres petits bastimens des isles de Groa et de Belle-Isle et des ports de la • terre ferme qui en sont voisins, d'aller à bord des vaisseaux qui arrivent des isles d'Amet riqne et de recevoir sur leurs bastimens personne des esquipages de ces bastimensny au- • cune marchandise de leur chargement sans la permission des officiers de marine préposes • en ces ports ou de ceux de l'admirante ou en leur absence des conunandans des places, • à peine de confiscation des dites barques, etc , et de cinq cents livres d'amende • contre les maistres qui les commanderont.

Enjoint Sa Majesté au sieur de Mauclerc, « commissaire général de la marine ordonnateur au port de Lorient et aux officiers de l'admirante de Vennes d'y tenir la main — Fait à Versailles, le 16 décembre 1699. i (Signé; : Lonis. > Plus bas (signé) : • PHELYPEAUX. >

P313 Lorient sous Louis XIV

« En 1683, il n'y avait « aux issues et hor l'anclos des murailles de Lorient » qu'une maison « avec son jardain derrière »

LORIENT Arsenal royal P 149

Voilà qui est formel : dès l'année 1699, Louis XIV voulut créer à Lorient un établissement naval distinct de celui de la Compagnie des Indes-Orientales. Quant au projet d'acquisition de terrain, conséquence du projet d'arsenal, puisqu'il fallait éviter l'inconvénient dont se plaignait la Compagnie dont l'enclos était envahi par les familles des agents et des ouvriers; quant aux acquisitions de terrain, disons-nous, le Roi en approuva également le projet ; une dépêche du 29 juillet 1699, de Pontchartrain à l'ordonnateur, l'indique positivement : « Le Roi a chargé M. Le Pelletier de s'informer du terrain que «vous proposez d'acheter qui est hors l'enceinte du port de l'Orient, « il doit donner des ordres sur cela s'il ne l'a pas fait... » Malgré ces dispositions favorables, les projets de l'ingénieur Traverse et de l'ordonnateur de Mauclerc ne seront pas exécutés; trois causes vont s'y opposer : d'abord, la pénurie du trésor ; puis, l'intervention de l'inspecteur général des fortifications Le Pelletier de Souzy, dont les ressources ne suffisaient pas pour l'exécution de travaux de fortifications multiples ; enfin, ce sera bientôt l'avènement du comte de Maurepas au ministère de la marine, où il se montrera, au début, peu favorable à Lorient

De Mauclerc se met donc à l'oeuvre -, le Ministre lui annonce qu'il a recommandé à Le Pelletier de Souzy, inspecteur général des fortifications et des édifices royaux, de charger le sieur de la Verde, ingénieur du Roi au Port-Louis de faire le plan et l'estimation des bâtiments nécessaires (17 décembre 1698). Sur ces entrefaites, l'ingénieur du Roi Traverse est appelé à remplacer de la Verde. Ou examine le terrain: l'emplacement le plus favorable est reconnu, et dès le mois de mars 1699, l'ingénieur Traverse peut transmettre à Versailles, non-seulement le plan d'un établissement naval à créer par Louis XIV, dans la rivière du

Scorff, mais encore celui d'un terrain à acheter par le Roi pour le revendre a des particuliers qui voudraient bâtir des maisons ; en d'autres termes, l'ingénieur Traverse ajouta au plan d'un arsenal complet, celuid'une ville qu'il considérait comme l'accessoire obligé d'un établissement de cette nature.

P 155

Nous venons de dire que la partie méridionale de l'Enclos était occupée par un grand nombre de cabanes où logeait la population ouvrière. Pour exécuter son grand dessein, il fallut à l'ingénieur Traverse et surtout à de Mauclerc se préoccuper des moyens de déplacer cette population de manière à ne pas porter de préjoâice à la marine royale ni à la Compagnie qui avaient intérêt à ne pas l'éloigner de l'Enclos. Il faut donc considérer comme une conséquence obligée du projet d'arsenal, la proposition faite par de Mauclerc en transmettant à Versailles les plans de l'ingénieur, « d'acheter pour le compte du RaideS terrains « hors de l'arsenal pour donner des emplacements (de maison) aux «' gens qui en demandent ».,(25 mars et 24 juin 1699.)



https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33409683

Encore un ouvrage (récent :1977) qui témoigne du rôle majeur qui a été confié à Antoine de Mauclerc.

Et pour ceux qui veulent en savoir davantage :

-Revue maritime et coloniale / Ministère de la marine et des colonies - 1880/07 (T66) à 1880/09

Auteur : France. Ministère de la marine et des colonies

Edité en 1880

Résultats : de MAUCLERC

Page 136

...pouvoir. En transmettant à l'ordonnateur Antoine de Mauclerc, le 27 septembre 1697, l'importante nouvelle de la signature du traité de...

Page 143

...fit connaître le commissaire général Antoine de Mauclerc dans son rapport au Ministre, à la suite de la visite qu'il...

Page 144

...Quoi qu'il en soit, Antoine de Mauclerc, en compagnie du directeur Bazin, fit donc une nouvelle exploration du Morbihan,...

Page 148

...de Locmariakaër, le commissaire général Antoine de Mauclerc se met en mesure d'exécuter les prescriptions de la dépêche du 3...

Page 151

...n'eût surpris personne, pas même Antoine de Mauclerc, Pourtant, par une singulière contradiction, le cadre des officiers de vaisseau du...

Page 154

...n'entendrons plus l'écho des doléances d'Antoine de Mauclerc, disputant a Simon Bazin le gîte et l'espace qui, un moment, furent...

Page 156

...fidèle aux recommandations du Ministre, Antoine de Mauclerc s'entoura des conseils des principaux officiers de marine, tels que Barthélemy Paix,...

Page 158

...six jours après la femme d'Antoine de Mauclerc, Anne-Suzanne de Walraven, atteinte de la même épidémie....

Page 165

...- Enjoint Sa Majesté au sieur de Mauclerc,...

Page 167

...: le commissaire général ordonnateur Antoine de Mauclerc, le capitaine de port Barthélemy Paix de Beauregard , le prévôt de...

Page 168

...12 mai 1700 à Antoine de Mauclerc, " d'un canton de terre hors l'En-...

Page 267

...Mais Antoine de Mauclerc est d'un caractère tenace, il reprend, près du Ministre, toutes les...

Page 269

...sieur Rondel fait don audit sieur de Mauclerc, accep-...

Page 269

...part, - et messire Anthoine de Mauclerc, écuier,...

Page 272

...Disons toutefois que la déchéance d'Antoine de Mauclerc ne fut pas de longue durée : une ordonnance royale du 30...

Page 283

...Aux yeux vigilants d'Antoine de Mauclerc, les batteries de Gâvres, Larmor, Kernevel, la citadelle du Port-Louis, ne parurent...

Page 304

... ANTOINE DE MAUCLERC....

Page 304

...pendant près de 6 ans Antoine de Mauclerc et Simon Bazin. C'était donc là une amélioration importante , mais, par...

• Page 306

...a vu figurer le nom d'Antoine de Mauclerc , résumons rapidement l'oeuvre de cel ordonnateur....

Page 308

... Antoine de Mauclerc épousa en troisièmes noces, à Vannes, le 5 juillet 1701, en la...

Page 308

...Langlade, qui devint le beaupère d'Antoine de Mauclerc au mois de juillet 1701 ', Jusqu'alors, les voies des forsbourgs de...

• Page 309

...de Boisanger, suivirent - bientôt Antoine de Mauclerc dans la tombe. Le premier!mourut le 20 septembre 1703, c'était une date...

Page 309

...Le nom d'Antoine de Mauclerc a donc: acquis droit de cité à Lorient. Cependant, par un regrettable...